

Zeitschrift:	Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber:	Visarte Schweiz
Band:	- (1956)
Heft:	8
Rubrik:	La Confédération et les beaux-arts = Der Bund und die bildende Kunst

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des Cubistes, pas plus que dans celles de Cézanne. Si quelque chose s'est résorbé, c'est dans l'esprit de M. Stanislas Fumet, et dans l'esprit de tous ceux qui ont lu et qui ont cru . . .

Mais si la critique d'art, telle que l'envisage M. Buache, commence par les interjections que nous avons citées, elle se poursuit, et c'est ici que les choses se corsent, écoutez plutôt, elle «se poursuit par une définition argumentée de l'œuvre replacée dans son rapport avec l'univers des choses et des hommes». Et ce n'est pas tout. Au surplus, le critique d'art, digne de la considération de M. Freddy Buache, «doit être capable de lire avec clairvoyance le signe plastique que lui présente l'artiste . . . Puis, presque simultanément, il doit être en mesure de combiner son geste d'appréciation esthétique avec une attitude de sociologie artistique. Ensuite (car Messieurs les critiques, vous n'êtes pas au bout de vos peines), il doit se forger un style littéraire, souple et résistant comme l'acier, au moyen duquel il cernera sa réaction positionnelle.»

Des critiques d'art de cette sorte, on peut, en effet, douter qu'il en existe en Suisse. Mais il est permis de se demander où, en quel lieu, en quelle contrée existent ces phénix? Et même en supposant que ce phénix de la critique d'art existe quelque part, qu'est-ce qu'une peinture du Titien ou une sculpture de Donatello aurait à gagner d'être «replacée dans son rapport avec l'univers des choses et des hommes ou d'être munie du sceau de la «réaction positionnelle» de quelque pédant? Nous terminerons cette critique du troisième degré par un mot de Florent Fels, brillant avocat parisien de l'art vivant, et que concernent sans nul doute les «considérations» de M. Freddy Buache.

«Expliquer l'œuvre d'un peintre avec des mots m'apparaît comme la plus stupide des entreprises.» Sur les lèvres d'un homme qui n'a fait que cela durant toute sa vie et proféré au moment même où celui-ci s'apprête à coucher sur le papier quelque 150 000 mots pour une telle entreprise, ce mot s'illumine d'une nuance de prix . . .

Octave Matthey, Neuchâtel

La Confédération et les Beaux-Arts

Du rapport du Conseil fédéral (Département de l'intérieur) sur sa gestion en 1955 nous extrayons ce qui suit:

Arts et monuments historiques

a. — Arts plastiques

Bourses d'études. — Sur la proposition de la commission des beaux-arts, 11 bourses et 25 prix d'encouragement ont été attribués en 1955 à de jeunes peintres, sculpteurs et architectes. 215 artistes avaient pris part au concours, contre 183 l'année précédente.

Concours. — Les peintures murales destinées à orner la cage d'escalier du bâtiment de l'administration fédérale sis à la Monbijoustrasse, à Berne, exécutées par les cinq lauréats du concours général organisé en 1953, ont été achevées en fin d'année.

Le 19e concours de tableaux scolaires a révélé une fois de plus des projets d'une valeur artistique certaine, dont l'exécution a pu être recommandée à la société suisse des instituteurs.

Expositions. — La Suisse a officiellement envoyé à la 3e biennale du musée d'art moderne de São Paulo (Brésil) une grande collection d'œuvres de Sophie Täuber-Arp, ainsi que des gravures et dessins d'Aloïs Carigiet et de Hans Fischer.

Des subventions fédérales ont été accordées, pour l'organisation de leurs expositions, à la société des peintres, sculpteurs et architectes suisses et à la société des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs. Dans ces deux expositions, la Confédération a, pour des montants totaux de 67 185 et 24 608 francs, acheté des œuvres dont la plupart ont ensuite décoré les immeubles de nos légations.

b. — Arts appliqués

Bourses. — Sur la proposition de la commission des arts appliqués, il a été attribué 7 bourses et 16 prix d'encouragement, d'un total de 15 500 francs.

Des subventions ont été allouées au *Schweizerischer Werkbund* en vue d'une nouvelle exposition d'objets d'art industriel, *Die gute Form*, organisée à l'occasion de la foire suisse d'échantillons de Bâle, et pour parti-

Der Bund und die bildende Kunst

Dem Bericht des Bundesrates (Dep. des Innern) über seine Geschäftsführung im Jahre 1955 entnehmen wir:

Kunst und Denkmalpflege

a) Freie Kunst

Stipendien. — Am Stipendienwettbewerb beteiligten sich 1955 215 jüngere Maler, Bildhauer und Architekten (1954: 183). Gemäß den Vorschlägen der Kunskommission wurden 11 von ihnen mit Stipendien, 25 mit Aufmunterungspreisen ausgezeichnet.

Wettbewerbe. — Die Wandgemälde im Treppenhaus des Verwaltungsgebäudes des Bundes an der Monbijoustrasse in Bern, ausgeführt von den 5 Künstlern, die aus dem 1953 veranstalteten allgemeinen Wettbewerb siegreich hervorgegangen waren, konnten Ende 1955 abgenommen werden.

Der 19. Wettbewerb für Schulwandbilder zeigte wiederum eine Anzahl künstlerisch guter Entwürfe, die, wie gewohnt, dem Schweizerischen Lehrerverein zur Auswertung übergeben wurden.

Ausstellungen. — An der 3. Biennale des Museums für moderne Kunst in São Paulo (Brasilien) war die Schweiz offiziell vertreten mit einer größeren Werkkollektion von Sophie Täuber-Arp und mit graphischen Blättern und Zeichnungen von Alois Carigiet und Hans Fischer. Bundesbeiträge wurden der Gesellschaft Schweizerischer Maler, Bildhauer und Architekten und der Gesellschaft Schweizerischer Malerinnen, Bildhauerinnen und Kunstmalerinnen für ihre Gestmausstellungen gewährt. An diesen beiden Ausstellungen erwarb der Bund Kunstwerke im Betrage von Fr. 67 185.— bzw. Fr. 24 608.—, die zumeist für die Ausstattung der schweizerischen Gesandtschaftsgebäude im Ausland Verwendung finden.

b) angewandte Kunst

Stipendien. — Gemäß den Vorschlägen der Kommission für angewandte Kunst wurden 7 Stipendien und 16 Aufmunterungspreise im Gesamtbetrag von Fr. 15 500.— ausgerichtet.

Beiträge wurden bewilligt an den Schweizerischen Werkbund für die neuerliche Durchführung der Sonderausstellung «Die gute Form» an der Mustermesse Basel und für die Beteiligung an einer internationalen Aus-

ciper à une exposition internationale de l'habitation et d'art appliqués à Helsingborg (Suède). Une subvention a été également accordée à la société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs pour la section d'art appliquée de sa 21e exposition.

Concours. — A la demande du service de l'état-major général, le secrétariat a, avec la collaboration de la commission des arts appliqués, organisé un concours général pour une affiche de propagande en faveur du service complémentaire féminin; le jury jugera les projets au printemps de 1956.

Le concours des meilleures affiches de l'année a eu lieu pour la treizième fois. Il a réuni 331 affiches. Par exception, le jury n'en a retenu que 18 au lieu de 24; elles ont, selon l'usage, été exposées publiquement dans les principales villes du pays.

c. — Fondation Gleyre

La commission a dû examiner, dans sa séance annuelle, quatorze demandes de subvention pour des travaux artistiques importants commandés par des institutions publiques. Parmi elles, neuf ont été prises en considération; pour trois autres, la décision a été renvoyée à une séance ultérieure. La commission dispose du revenu du capital de fondation (500 000 francs), soit d'environ 15 000 francs par année.

d. — Fondation Gottfried Keller

La fondation a procédé à de nouveaux achats d'œuvres d'art suisse ancien et récent; elle a acquis quatre tableaux, dix dessins de vitraux, seize eaux-fortes coloriées et un vitrail. Suivant l'usage, ces objets ont été remis en prêt à des musées publics.

Au musée de l'ancien couvent Saint-Georges, à Stein-sur-Rhin, les travaux de restauration ont été poursuivis.

e. — Monuments historiques

Une nouvelle *ordonnance sur l'encouragement, par la Confédération, de la conservation des monuments historiques*, qui contient les dispositions d'exécution de l'arrêté fédéral du 28 septembre 1950 concernant le crédit pour la conservation des monuments historiques, a été édictée le 18 août 1955.

Le crédit pour la conservation des monuments historiques a été augmenté pour la première fois, en application de l'article 3 de l'arrêté fédéral cité, et porté de 250 000 à 600 000 francs à cause des dépenses élevées qu'entraîne la restauration de plusieurs importants monuments (château Stockalper, collégiale de Schaffhouse, façade de l'abbaye d'Einsiedeln, cathédrale de Lausanne, etc.). Trente et une nouvelles demandes de subvention ont été prises en considération.

B I B L I O G R A P H I E

Joseph Gantner: Histoire de l'art en Suisse, Vol. II, L'Epoque gothique, fasc. VII, Ed. Victor Attinger, Neuchâtel.

Cette utile et précieuse publication se poursuit à un rythme lent, mais sûr: près de quatre ans se sont écoulés entre les Ve et Vie fascicules, et plus de trois entre le Vie et celui qui sort de presse.

Le IIe volume approche de sa fin. Ce VIIe fascicule, qui va de la page 291 à la page 338, reprend l'exposé aux fresques romanes, grisonnes et de la Suisse centrale et orientale. Puis, après avoir rappelé les miniatures du manuscrit Manesse, l'auteur traite, avec l'ampleur due, des vitraux de Koenigsfelden, cette

stellung für Wohnungseinrichtungen, industrielle Formgebung und Kunstgewerbe in Helsingborg (Schweden); an die Gesellschaft Schweizerischer Malerinnen, Bildhauerinnen und Kunstgewerblerinnen für ihre 21. Gesamtausstellung in Bern, die auch eine Abteilung angewandter Kunst umfaßte.

Wettbewerbe. — Auf Wunsch der Generalstabsabteilung hat das Sekretariat in Zusammenarbeit mit der Kommission für angewandte Kunst einen allgemeinen Wettbewerb zur Gewinnung eines Werbeplakates für den Frauenhilfsdienst ausgeschrieben; die Beurteilung der Wettbewerbsentwürfe wird im Frühjahr 1956 erfolgen. Im 13. Wettbewerb der «Besten Plakate des Jahres» lagen 331 Blätter vor. Die Jury wählte davon 18 aus, gegenüber 24 in den früheren Jahren; wie üblich wurden sie in den größern schweiz. Städten öffentlich ausgestellt.

c) Gleyre-Stiftung

Der Stiftungskommission lagen an ihrer Jahressitzung 14 Gesuche um Kostenbeiträge für größere, von öffentlichen Institutionen in Auftrag gegebene künstlerische Arbeiten vor. 9 davon konnten berücksichtigt werden; bei dreien wurde der Entscheid vertagt. — Der Kommission stehen für solche Beiträge die Erträge des Stiftungsvermögens von Fr. 500 000, also rund Fr. 15 000 jährlich zur Verfügung.

d) Gottfried-Keller-Stiftung

Die Stiftung hat ihre Sammlungen durch den Ankauf bedeutender Werke der älteren und neueren Schweizer Kunst — 4 Gemälde, 10 Scheibenrisse, 16 kolorierte Radierungen und ein Glasgemälde — erweitert und diese Erwerbungen wie üblich öffentlichen Museen als Leihgabe anvertraut.

Die Restaurierungsarbeiten im Klostermuseum St. Georgen in Stein am Rhein wurden weitergeführt.

e) Denkmalpflege

Eine neue «Verordnung über die Förderung der Denkmalpflege durch den Bund», die die Ausführungsbestimmungen zum grundlegenden Bundesbeschuß vom 28. September 1950 betreffend den Kredit für Erhaltung historischer Kunstdenkmäler enthält, wurde vom Bundesrat am 18. August 1955 erlassen.

Der Kredit für Denkmalpflege erfuhr, gestützt auf Art. 3 des zitierten Bundesbeschlusses, erstmals eine außerordentliche Erhöhung von Fr. 250 000 auf Fr. 600 000, dies vor allem im Hinblick auf die großen Aufwendungen, die die Restaurierung einer Reihe wichtiger Einzelobjekte (Stockalperschloß, Münster Schaffhausen, Stiftsfassade Einsiedeln, Kathedrale Lausanne u.a.) erfordert. Im ganzen konnten 31 neue Beitragsgesuche berücksichtigt werden.

Sainte-Chapelle du moyen âge suisse. Abordant ensuite les arts mineurs, il signale l'apparition de la monstrance dans l'orfèvrerie religieuse et quelques reliquaires et châsses, et ainsi aborde le gothique tardif ou flamboyant.

L'accroissement de la production devient alors immense. A partir de 1430, des personnalités apparaissent, un souffle réchauffant vient du sud. Et voici les merveilleux portails de Saint-Nicolas de Fribourg, de la cathédrale de Berne, celui des Montfalcon à Lausanne. Mais c'est la fin d'une glorieuse tâche artistique: plus de statuaire figurée à la façade de San Lorenzo, à Lugano, un simple encadrement architectural.

Il ne reste que des saints sépulcres — celui de Saint-Nicolas de Fribourg est un grand chef-d'œuvre d'inspiration bourguignonne — et des tombeaux isolés. Désormais la richesse ornementale quittera les porches pour gagner le maître-autel, où s'installeront les beaux retables à volets.

M. J.